



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT DES COMMUNAUX D'AULNAY SOUS BOIS

Aulnay le 22 juin 2016

COMMUNIQUÉ CRÈCHES

La collectivité a répondu à la proposition de protocole d'accord envoyé par Force Ouvrière:

- **Force Ouvrière** revendiquait le recrutement de huit agents volants
 - ▶ **FO** a obtenu le recrutement de 6 agents volants

- **Force Ouvrière** demandait l'embauche de deux coordinatrices
 - ▶ **FO** a obtenu le recrutement d'une coordinatrice

- **Force Ouvrière** réclamait le recrutement d'une directrice
 - ▶ **FO** a obtenu l'organisation de jurys pour le recrutement de directrices et directrices adjointes sur les postes vacants

- **Force Ouvrière** exigeait qu'un état des lieux mobilier et immobilier soit effectué sur chaque structure en vue de travaux de réfection.
 - ▶ **FO** a obtenu un plan pluriannuel de travaux sur les structures

- **Force Ouvrière** demandait un plan de formation pour le personnel, que tout refus de formation soit motivé et signifié par écrit.
 - ▶ **FO** a obtenu un traitement prioritaire des demandes de formations pour le service petite enfance, en particulier les formations réglementaires. Une vigilance accrue sera demandée au service formation sur le respect des règles d'octroi ou de refus de formation.

- **Force ouvrière** exigeait la création de groupes de travail sur l'organisation et l'organigramme du service petite enfance.
 - ▶ **FO** a obtenu la création de quatre groupes de travail composés de dix à douze intervenants représentant la collectivité, les trois syndicats représentatifs et des agents des différents corps de métiers de la petite enfance.
 - ▶ Le premier groupe travaillera sur les effectifs, la polyvalence, l'organisation du temps de travail, la formation et le reclassement.
 - ▶ Le deuxième groupe travaillera sur la réorganisation administrative de la petite enfance, le profil de poste et les missions des secrétaires.
 - ▶ Le troisième groupe travaillera sur les conditions de travail, la remise aux normes du matériel et le passage en liaison froide.
 - ▶ Le quatrième groupe travaillera sur la réorganisation et le regroupement des MAF.
 - ▶ Chaque groupe de travail établira un rapport qui sera validé par la direction de la petite enfance et les élus, puis des propositions seront communiquées aux partenaires sociaux.

L'objectif de la collectivité est de mettre en place la réorganisation de ce service début 2017.

Concernant les autres revendications de Force Ouvrière :

- ▶ Maintien des secrétaires dans les structures
- ▶ Recrutement de médecins et psychologues
- ▶ Plannings affichés et lisibles à quinze jours
- ▶ Prise en compte des projets d'établissement déjà établis
- ▶ La fin des changements intempestifs de structures et d'horaires
- ▶ Le strict respect des taux d'encadrement sans prise en compte dans ce taux du personnel de cuisine, des lingères ou des secrétaires.
- ▶ Maintien d'une éducatrice dans chaque section de vie
- ▶ Recours au seul volontariat des agents d'entretien pour s'occuper des enfants
- ▶ Mise en relation de la municipalité avec une société d'intérim spécialisée dans la petite enfance
- ▶ Mise en place d'un accompagnement des agents en attente de reclassement
- ▶ Compensation de 100 Euros mensuels pour les agents volants
- ▶ Prise en charge par la collectivité des frais d'assurance automobile pour les agents volants
- ▶ Priorité pour les formations aux agents qui ont eu un refus de formation.

Nous profiterons de ces groupes de travail pour continuer de porter les revendications du personnel.

FORCE OUVRIERE NE LACHERA RIEN !!!

Nous comptons sur nos adhérents, professionnels de la petite enfance, pour participer aux groupes de travail qui seront mis en place par la collectivité.

Le groupe quatre « réorganisation et regroupement des MAF » se réunira jeudi 23 juin à 16 heures.

Pour l'exécutif
Zoulika MERZOUG